

DÉLIBÉRATION N° 2024/50

Page 1 sur 1

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 28 Novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 7			
Votants : 9			
Votes	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0

Étaient présents : M. Vincent LAUER, M. Christophe LEFOULON, Mme Gisèle THEUTTHOUNE, M. Alexandre CHASSAT, Mme Noémie CHARTRIN, Mme Sylviane TESSIER, M. Aurélien THABUTEAU.

Étaient excusés : Mme Caroline DHYEVRE, Mme Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, M. Thierry SOYER, M. Alexandre CHABAUTY.

Étaient absents :

Procurations :

M. Thierry SOYER donne procuration à M. Vincent LAUER

M. Vincent CERISIER donne procuration à M. Christophe LEFOULON.

Noémie CHARTRIN a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Tarifs 2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les divers tarifs appliqués au cours de l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité :

- De fixer les tarifs précités ainsi qu'il suit :

	2024	2025
CIMETIÈRE		
Vente de concession perpétuelle	160 € le m ²	Sans augmentation
Caves urnes 15 ans	350 €	Sans augmentation
Caves urnes 30 ans	600 €	Sans augmentation
Taxe de dispersion des cendres	50 €	Sans augmentation
PHOTOCOPIES ASSOCIATION	A4 simple : 0,15 € A4 recto/verso : 0,25 € A3 simple : 0,30 € Pour les copies couleur : tarif multiplié par 2	Sans augmentation
PENSION CHENIL	20,00 € par jour	Sans augmentation

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessous.

Fait à ANTIGNY, le 2 Décembre 2024

Le Maire,
Vincent LAUER



AR Prefecture

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY

Téléphone 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20241128-28112024_50-DE
Reçu le 03/12/2024

mairie@antigny86.fr